CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E90817** **VALABLE JUSQU'AU** **08/10/2027**

ÉDITÉ LE 31/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008

Raison sociale : VIALLANT LOGE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/07/2020

Capital : 200 000

14 RUE DU MAZET
19200 USSEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIVE 502462005

Siret : 502 462 005 00021

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 37781 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 402232400010

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 402232400010

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 05 55 94 22 75 **Fax :**

Portable : 06 31 93 16 36

Responsabilité légale :
VIALLANT JEAN-ROGER PRÉSIDENT

Site Internet : http://viallantloge.fr

E-mail : compta@viallantloge.fr

Effectif moyen : 33 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 433 707 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	14	24/06/2025
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	10	24/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	5	24/06/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		24/06/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/08/2026 16:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E90817** **VALABLE JUSQU'AU** **08/10/2027**

ÉDITÉ LE **31/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/07/2020
Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIVE 502462005

Siret : **502 462 005 00021**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 37781 02
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 402232400010
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 402232400010
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **VIALLANT LOGE**

14 RUE DU MAZET
19200 USSEL

Téléphone : 05 55 94 22 75 **Fax :**
Portable : 06 31 93 16 36

Site Internet : http://viallantloge.fr
E-mail : compta@viallantloge.fr

Responsabilité légale :
VIALLANT JEAN-ROGER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 33 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	24/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/06/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	15/10/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/08/2026 16:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.